



Quelles conditions pour mettre en place un système de réutilisation des emballages en verre en Suisse?



Mercredi 19 janvier 2022, sanu durabilitas a organisé une table ronde en ligne pour lancer le projet **Au REVerre**, projet national pour la réutilisation des emballages en verre en Suisse.

La table ronde a réuni une quinzaine d'acteurs issus de divers secteurs d'activité afin de faire un point de situation et pour identifier les obstacles existants et les solutions possibles à la mise en place de la réutilisation des bouteilles en verre en Suisse romande. Cette note synthétise les présentations introductives et quelques-unes des conclusions de la discussion.

Le contexte suisse et le projet Au REVerre

Parmi les matériaux qui se retrouvent dans les poubelles des ménages et artisans suisses, le verre représente une des fractions les plus importantes en termes de poids et de volume, et les bouteilles dominent ce flux de déchets. Actuellement, le « taux de recyclage » officiel des emballages en verre en Suisse est de 94%. Mais ce pourcentage désigne en réalité le taux de collecte des emballages en verre, alors que deux tiers sont ensuite exportés et un tiers est recyclé

en bouteilles ou décyclé en matériel de construction en Suisse. **Seul le 0.6% restant des bouteilles collectées est réutilisé en fin de vie.**

Les principes de l'économie circulaire indiquent pourtant que réduire ou réutiliser les emballages serait une option préférable au recyclage. **Le réemploi, s'il est bien organisé (dans un périmètre adapté et avec des transports optimisés), est en effet supérieur au recyclage**, notamment sur le plan des émissions de gaz à effet de serre évitées, du soutien aux activités économiques locales, et de la résilience des systèmes de production et consommation.

Malgré des avantages manifestes, la transition vers plus de réutilisation ne se concrétise pas en raison de trois obstacles principaux : **un manque de coordination et coopération entre les acteurs de la chaîne de valeur, des connaissances trop limitées sur ce thème, et une carence en expertise pour la mise en œuvre.**

Le projet **Au REVerre** vise à abaisser ces barrières en **sensibilisant au thème de la réutilisation des emballages en verre, en documentant les bonnes pratiques et exemples de réussites existants, en promouvant le transfert de connaissances, et en formant des écosystèmes pour mettre en œuvre des projets pilotes.**

Le cadre legal est-il une barrière à la mise en œuvre de la réutilisation en Suisse ?

Présentation de Dunia Brunner, avocate, doctorante en droit et politiques publiques à l'IDHEAP, Unil

Le droit suisse prévoit une législation spécifique pour les bouteilles, à travers l'ordonnance sur les emballages pour boissons (OEB). Cette ordonnance établit que les bouteilles en verre mises sur le marché suisse sont soumises à une taxe d'élimination anticipée (TEA). Il est prévu que les recettes de la TEA puissent être utilisées pour financer, entre autres :

- la collecte et le transport du verre usagé ;
- le nettoyage et le tri des emballages en verre intacts ;
- les campagnes d'information pour favoriser la réutilisation.

La même ordonnance impose que les commerçants, les fabricants et les importateurs des bouteilles réutilisables prélèvent une consigne sur ces emballages et qu'ils les récupèrent. Au contraire, aucune obligation ne s'impose lors de la distribution et la collecte des emballages à usage unique, collecte qui est prise en charge par la collectivité grâce aux rétrocessions de la TEA.

Le cadre légal suisse prévoit donc la réutilisation des emballages en verre pour boissons et ne crée pas de barrière juridique explicite. Néanmoins, la différence de traitement entre les emballages à usage unique et réutilisables crée un **déséquilibre en termes opérationnels et logistiques**. En effet, sur un seul cycle de vie, les bouteilles réutilisables ont un plus grand coût que celles à usage unique, car elles demandent un investissement initial pour la production, les installations de lavage, le transport et l'espace du stockage. La réutilisation devient profitable si l'on prend en compte des cycles multiples dans la mesure où la TEA est appliquée seulement lors de la première mise sur le marché. **La Suisse se trouve néanmoins actuellement bloquée dans un système de valorisation matière (recyclage)**, avec de nombreux acteurs de la chaîne de valeur (les producteurs de verre, les recycleurs, les communes, les consommateurs) qui bénéficient et sont habitués au statu quo de l'usage unique.

Les systèmes de réutilisation fonctionnent même en Suisse : l'exemple de Réseau Consignes

Présentation de Hervé le Pezennec, associé gérant chez Réseau Consignes

Réseau Consignes représente une association et une entreprise avec le même objectif de fond : faciliter la transition vers une économie circulaire grâce à la mise en place des systèmes de réemploi

des emballages en verre. . À travers l'accompagnement des parties prenantes, l'offre de services de nettoyage et logistique, la mise en réseau de différents producteurs et distributeurs et la communication des résultats, **Réseau Consignes promeut l'instrument de la consigne pour stimuler la réutilisation en Suisse romande.**

En collaboration avec les services industriels de Genève (SIG) et dans le cadre du programme Eco-21 « Déchets & économie circulaire », Réseau Consignes a contribué au lancement d'un projet pilote pour tester la réutilisation des contenants alimentaires sur le périmètre de la Ville de Carouge. Avec la participation de huit producteurs et huit points de vente, ce pilote représente une première étape pour évaluer la faisabilité d'un tel système de réemploi, ayant pour ambition à l'avenir de s'étendre dans tout le canton et de s'organiser en filière autonome.

Grâce à son expérience sur le terrain, Réseau Consignes a pu obtenir d'excellents résultats, avec plusieurs acteurs intéressés à collaborer et un taux de retour des bouteilles particulièrement haut.

Par ailleurs, plusieurs autres initiatives sur la réutilisation des bouteilles en verre ont vu le jour en Suisse romande ces dernières années. Producteurs de boissons, magasins, entreprises de transport et collectivités publiques ne sont que quelques exemples des nombreuses parties prenantes qui se sont engagés en faveur de plus de réutilisation. Cette évolution est alimentée par une sensibilisation croissante des consommateurs et des producteurs aux enjeux de durabilité.



De nombreux obstacles freinent encore la mise en œuvre des systèmes de réutilisation

Malgré la tendance positive, **plusieurs barrières existent encore à la transition vers plus de réutilisation des emballages en verre pour boissons.** Un des obstacles principaux identifiés lors de la discussion découle de la difficulté à agir seul, respectivement de la difficulté à coordonner les multiples acteurs impliqués dans la chaîne de valeur des emballages en verre. Sans l'implication de tous ces acteurs pour une action en commun, il est en effet très compliqué de mettre en place des changements systémiques et des systèmes

efficaces. C'est le cas par exemple si les producteurs ne veulent pas offrir des produits dans des emballages qui peuvent être réutilisés ou si les commerces ne sont pas prêts à se charger des coûts supplémentaires issus de la logistique de retour. La grande distribution représente de plus une part très importante des ventes des producteurs suisses. Le refus par ces acteurs de collaborer à la mise en place de systèmes de réutilisation bloque donc une adoption plus large de ces systèmes.

Le **manque de coordination** et d'engagement de certains acteurs diminue donc l'efficacité du système sur le plan économique et environnemental. Les enjeux de conception des emballages illustrent ce problème, qu'il s'agisse d'aspects liés au poids et aux dimensions, aux types d'étiquettes et de colles utilisées, etc. L'**hétérogénéité** des emballages rend ainsi la préparation à

la réutilisation beaucoup plus complexe et onéreuse. En plus des enjeux de conception, les **investissements initiaux** nécessaires à la mise en place des infrastructures pour le reconditionnement des emballages, ou encore les **coûts des transports**, doivent aussi être pris en compte. Une fois les bouteilles mises sur le marché, le **rôle des consommateurs** est aussi important s'agissant du **taux de retour** : le système mis en place, et la plus ou moins grande facilité pour les consommateurs à se l'approprier, jouent donc un rôle décisif. Enfin, on peut noter que la situation se pose de manière différente en fonction du contexte : magasins, restauration collective ou non, consommation sur place ou à l'emporter, etc. Se pose ici également la question de la réutilisation ou de l'usage unique, mais aussi celle du matériau le plus adapté (verre, aluminium, plastique, etc.).



Ce qu'il faut pour dépasser les barrières bloquant la réutilisation

Une première étape fondamentale pour faire face aux obstacles bloquant la transition vers la réutilisation est donc le développement d'une **coordination entre les parties prenantes d'un même écosystème**. Des collaborations pourraient soutenir l'**harmonisation** du système, facilitant des synergies entre des acteurs autrement isolés ou en compétition. Des accords de filière pourraient en effet permettre de s'accorder sur certains modèles de bouteille et d'étiquettes standards, de manière à ce que tous les producteurs soient sur un pied d'égalité et que les systèmes de lavage et de transport soient optimisés au maximum. Les collaborations permettraient aussi d'atteindre une **masse critique**, de manière à réduire et répartir les coûts de l'infrastructure et de la logistique. Mettre en place des partenariats régionaux sur un **périmètre limité** n'est pas seulement sensé d'un point de vue des coûts, mais aussi pour minimiser les impacts environnementaux.



La communication est un autre élément central pour motiver différents acteurs à s'engager dans le réemploi des emballages en verre. Pour convaincre plus d'entreprises à participer, la dimension d'**innovation pour la durabilité** pourrait être mise plus en avant. S'agissant des consommateurs, des **campagnes d'information** pour sensibiliser aux avantages de la réutilisation et au fonctionnement du système de réemploi pourraient augmenter le taux de retour des bouteilles et l'acceptation du nouveau système. De plus, ces campagnes pourraient former les consommateurs à la réutilisation (p. ex. comment et pourquoi rincer, où ramener les emballages vides, etc.) de manière à faciliter le travail pour les autres acteurs de la chaîne de valeur.



Avec la communication, la **numérisation** pourrait aider à simplifier les systèmes de réutilisation, diminuant les efforts nécessaires et poussant plus de personnes à y participer. L'introduction des technologies digitales dans les différentes étapes d'un système de réutilisation a en effet le potentiel d'améliorer le processus de lavage (avec des systèmes qui peuvent gérer des types de bouteilles différentes), de simplifier la collecte (à travers des automates de collecte), d'optimiser la logistique (en fournissant des informations en temps réel sur le remplissage et les trajets des camions) ou encore de simplifier la comptabilité liée aux consignes pour les commerces. Proposer des systèmes aussi simples que les systèmes pour les bouteilles à usage unique est fondamental pour pousser plus d'acteurs vers la réutilisation. Des prestataires tiers (p.ex. actifs dans le domaine de la logistique) et des petits commerces pourraient proposer un service de récupération afin de faciliter la collecte. L'expérience a démontré qu'une fois que la transition est faite et que les parties prenantes s'habituent aux nouveaux systèmes, ils seront plus enclins à y rester fidèles sur le long terme.





Plus généralement, la coordination et la collaboration entre acteurs de la chaîne de valeur impliquent un certain nombre de coûts de transaction qui sont difficilement supportables par les acteurs privés. Il s'agit donc d'une situation typique où un bien collectif est en jeu – ici les avantages environnementaux et économiques de la réutilisation – sans que les acteurs du marché ne puissent spontanément le produire. Les autorités publiques ont donc un rôle à jouer, afin de mettre en place des **conditions-cadres simples et plus incitatives** pour la réutilisation au niveau national. Mais aussi en prenant en charge une partie des coûts de transaction évoqués plus haut afin de contribuer à la mise en place de systèmes de réutilisation qui bénéficient à toute la société. L'engagement d'acteurs de la société civile et des financements philanthropiques et pour l'innovation sont également des conditions facilitantes.



Prochaines étapes

Il n'existe pas de système unique de réutilisation adapté à tous les contextes. Une analyse des situations locales est donc nécessaire pour comprendre les obstacles et les solutions pertinentes dans un contexte particulier. Cette analyse peut aussi contribuer à identifier les acteurs publics et privés précurseurs qui souhaiteraient s'engager pour la réutilisation si des opportunités leur étaient offertes.

Cette première table ronde a permis d'engager la discussion, d'établir un **premier état des lieux de la situation en Suisse romande**, et de faire un premier bilan des obstacles mais aussi des potentiels de développement qui existent dans cette région. Une analyse plus en détail et par étape de la chaîne de valeur est maintenant nécessaire pour décider des prochains pas. Le bon accueil fait à cette table ronde, l'intérêt marqué des participant.e.s, et la volonté exprimée par certain.e.s à poursuivre la discussion sont autant de signaux positifs qui pourront servir de base à de futures collaborations pour la mise en œuvre de projets pilotes.

Les informations collectées lors de ce premier événement vont alimenter les discussions de la prochaine table ronde, qui va cibler les mêmes questions avec des acteurs de l'écosystème de la réutilisation des emballages en verre en Suisse alémanique.

Le travail sur ce thème va donc se poursuivre à sanu durabilitas, et **les acteurs et actrices intéressé.e.s et engagé.e.s dans ce domaine et qui souhaitent y contribuer sont les bienvenus pour toute prise de contact, échange, information sur des exemples de bonnes pratiques, etc.**

Pour aller plus loin...

D. Brunner (2020). Vers une économie circulaire des emballages de boissons en verre en Suisse – limites et apports du cadre réglementaire, Partie I: État des lieux. Droit de l'environnement en pratique, 2020(4) pp. 367-396.

D. Brunner (2020). Vers une économie circulaire des emballages de boissons en verre en Suisse - limites et apports du cadre réglementaire. Partie II : Perspectives. DEP (droit de l'environnement en pratique), 2020(7) pp. 685-718.

Réseau Consignes :
<https://www.reseauconsignes.ch>

Projet Au REverre :
<https://www.sanudurabilitas.ch/fr/projets/au-reverre-1/>

Dans cette note sanu durabilitas résume les présentations introductives et certaines conclusions de la discussion. Elle reflète pas forcément l'opinion de tous les participant.e.s.

Citation : „ Quelles conditions pour mettre en place un système de réutilisation des emballages en verre en Suisse? ” Take-home messages de la table ronde. sanu durabilitas, 2022.

sanu durabilitas, la Fondation suisse pour le développement durable, est un 'think and do tank' qui réunit des chercheurs, des praticiens et des décideurs de premier plan pour développer, tester et diffuser des solutions appropriées pour un avenir durable. Actuellement, la fondation concentre son travail sur trois thèmes prioritaires : 1) l'économie circulaire, 2) la gestion durable des sols, et 3) le changement sociétal et la cohésion entre les générations.



sanu durabilitas
fondation pour le développement durable
stiftung für nachhaltige entwicklung

General-Dufour-Strasse 18
2502 Biel-Bienne
T: +41 (0)33 533 22 14
www.sanudurabilitas.ch